

Commune de  
**Neauphlette**  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
Servitudes d'Utilité Publique  
1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 24/03/2017  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Neauphlette  
Le Maire,

ARRÊTÉ I.E. : 27/09/2016  
APPROUVÉ I.E. : 24/03/2017



agence Est (pôle social)  
Espace Saint-Croix  
4 Place Saint-Croix  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. : 03 26 68 05 05

agence Nord  
20C de Châteaumont  
5 rue des Moutilles  
51000 Neauphlette  
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Ouest  
Parc d'activités Le Long Buisson  
200 rue Clément Ader - Bât. 1  
27100 La Vallée-Ervy  
Tél. : 03 28 32 91 12

agence Val de Loire  
Pôle de l'Entreprise du Sauroult  
Rue de la Charrière-Défilé  
41000 Sauroult  
Tél. : 02 41 51 98 39

**Légende**

- 17 : Protection relative au stockage souterrain de gaz dans les formations naturelles  
*Stockage souterrain de gaz combustible de Saint-Illiers la Ville - décret du 03/10/1969*
  - A4 : Servitude de passage  
*Le Radon - AP du 31/10/1906*
  - T1 : Servitude relative au Chemin de fer  
*Ligne SNCF Mantes-la-Jolie à Cherbourg (Paris - le Havre)*
  - I3 : Servitude relative au transport de gaz  
*Station de contrôle des fréquences radioélectriques de Prunay en Yvelines - La Croix - arrêté du 05/03/2014*
  - I3 : Périmètre de protection autour de la servitude relative au transport de gaz
  - I4 : Servitude relative à l'établissement de liaisons aériennes et canalisations électriques  
*Liaison Aérienne à 225kV LES ARPENTS - BONNIERES dérivation à RICHEBOURG*
- Données manquantes :**
- PM1 : Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles  
*Délimitations du périmètre des zones à risque d'inondation des cours d'eau non domaniaux - AP 92-458 du 02/11/1992*
  - PT2 : Servitude radioélectrique contre les obstacles  
*liaison troposphérique de Versailles - Satory vers La Heye - PT2 780 6460 (ANFR 0780060002) - décret du 09/07/1984*

